WAS ADAM A CHINAMAN?

Prof. J. de Morgan, Famous Egyptologist, Thinks He Was.

Has Just Made Startling Discoveries in Underground Egypt—The Garden of Eden Was in China.

The famous Egyptologist, Prof. J. de Morgan, who stands at the head of the antiquarians of the whole world, has just made startling discoveries in underground Egypt, which prove the founders, not only of Egyptian civilization, but also of the civilization of the whole world, were Chinese. His astonishing discoveries show that the Chinese were the first civilized race to inhabit the earth, nd therefore the Garden of Eden was in China, and Adam and Eve were Chinese.

M. de Morgan has been for many years director general of antiquities of the Egyptian government. He claims in his great work which has just now been brought out in Paris, "Recherches sur les Origines de l'Egypte, l'Age de la Pierre et les Metaux" ("Researches Into the Origin of Egypt—the Age of Stone and Metal"), that the boasted civilization of Egypt comes by way of Assyria from central China, and proves that the origin of our civilization really comes from Assyria and Egypt, as has been generally held heretofore by scholars.

But M. de Morgan says in all Africa we find the flints and the iron implements, but where are the bronze implements which are found in other continents? Every antiquarian knows that no race, save the African, has gone directly from flint to iron—the age of bronze is a necessary connecting link. But this link is missing.

Where is the missing link? M. de Morgan cannot find it short of China. There was the regular advance from stone to bronze, from bronze to iron, and hence he concludes that this is one proof that the art of working metals came from China to Assyria, from Assyria to Egypt, when some Assyrian tribe conquered the original inhabitants and brought its arts with it, but he has still other proofs. He finds that the hieroglyphics of Egypt are very much like the earliest form of writing among the Assyrians.

Another proof that the Pharaohs were of a foreign race is the fact that not a single trace of the art of the Pharaohs has ben found in the archaic tombs.

Commenting on the theory of M. de Morgan, Paul Haupt, professor of Hebrew, Assyrian, and other Semitic languages in Johns Hopkins university, says:

"I have always believed that the civilization of ancient Egypt was derived from Babylonia, more especially from southern Babylonia, bordering on the northern shore of the Persian gulf. The Babylonians who invaded Egypt may have been Semites, but their civilization was, no doubt, derived from the non-Semitic aborigines of Babylonia—viz., the Sumerians.

"Many points of contact between the Sumarians and the Chinese have already been pointed out. Prof. Terrien de Lacouperie, of London, has written on this subject, and Rev. C. J. Ball has published a number of papers on linguistic affinities between Sumerian and Chinese."

LOSES A SLICE FROM HIS NOSE.

Youthful St. Louisan Steps on Rover's Tail Too Often.

Charles Anderson, of St. Louis, will go through life minus the tip of his nose as the result of his fondness for teasing animals. He was a dispensary patient the other day and Dr. Carney cauterized the place on his face where the teeth of a dog had torn away the flesh. Charlie is three years old and lives with his parents at 1507 Chestnut street. Domesticated at this place is a dog of low degree, so far as breed is concerned. It was Charlie's favorite pastime to step on Rover's tail. The baby did it once too often.

While the family were at breakfast he crawled under the table and stamped one little foot on the animal's caudle appendage. Rover growled. Charlie chuckled and did it again. Then with a savage bark the animal sprang at the little fellow, and there was a cry of pain. When Mrs. Anderson rescued her son she saw that blood was streaming down his face, and that part of his nose was missing.

BUGS DOWN HER NECK.

Mrs. Ridder Wants Divorce Because of Her Husband's Unusual Acts.

Dropping live cockroaches down the back of his wife's neck, exploding giant firecrackers in her boudoir at three o'clock in the morning and tickling the soles of her feet when she tried to sleep are a few of the delicate attentions Herman Ridder, printer, of New York city, is alleged to have bestowed upon his spouse.

The woman is now seeking a divorce from him. He used to live at 157 West Sixty-fifth street; where he is at present his wife does not know.

The insects worried Mrs. Ridder into a state of chronic insomnia, and came near hurrying her into a premature grave, she declares.

A Welsh Island.

Caldy island, at the entrance to Caermaythen bay, Wales, containing 530 acres, has just been sold. The owner is free from all county and other land taxes. The island was once the haunt of buccaneers and pirates, and was a harbor of refuge for John Paul Jones, whose name is attached to its little bay. Caldy has a lighthouse.

New Electrical Iron.

A new type of electrically heated pressing iron derives its heat not from the expenditure of the current in passing through a wire of high resistance, but from an electric arc formed inside of the iron.

STILL AFTER A PENSION.

Newby Declares He Has Found the Real Dan Benton.

William Newby, who was the chief figure in the most sensational pension fraud case in the history of this country, was in Cairo, Ill., the other day on his way home from a visit to Missouri. He will be remembered as the man who was sent to the Chester penitentiary for two years, after being convicted of having sought to collect a pension from the government as William Newby, when the evidence showed to the satisfaction of the jury that he was Dan Benton, or "Rickety Dan," of Trenton, Tenn.

Newspaper readers are familiar with his story. The man was seriously wounded at Shiloh. His mental condition was impaired and for over 20 years his family believed him dead. During this time he did not know hhis name or address and could give no information about himself. He finally recovered and went to his home at Fairfield, Ill., and made application for a pension, with the result as stated. His wife was the only one of the family who would or could identify him, his sisters and brothers declaring him an impostor, and it was principally through their evidence that he was convicted.

A correspondent had a long talk with Newby, and he declares he has found the real Dan Benton. The man is in the poorhouse at Springfield, Tenn., he says, and has been there for years. Newby says he will go to his home at Fairfield at once, and make another application for a pension and for back pay. He claims to be able to establish his identity.

William Newby was convicted of the pension fraud in the federal court at Springfield, Ill., July 22, 1893.

MOUSE IN THE BREAD.

Nathan Platkin Is Disagreeably Surprised and Sues the Baker.

Nathan Platkin, of Brownsville, Brooklyn, bought a loaf of bread from Baker Moses Loenthal and sat down to eat dinner, of which the loaf was a part. In Brownsville they don't cut the bread up in slices, but tear off a piece and eat it without ceremony.

Nathan and his family surrounded the table on which their frugal fare was laid out, and he picked up the loaf, tore off a piece, and then passed it to his wife.

He bit into the piece, and as he did so he turned pale, and, holding the bread off at arm's length, cried out in alarm. His wife screamed when she looked at the piece her husband held, and the children joined in the chorus. There, half hanging out of the piece of bread which Nathan held in his sand, was a little mouse. He had bitten off its head in biting the bread.

Nathan became ill, and as he jumped up from the table to run out of the kitchen, he upset the table and broke a number of dishes. When he recovered he went around to Loenthal's store and told the latter about the mouse and what had happened.

"The least you can do is to pay for the dishes," said Nathan.

"Neffer," shouted Moses. "Vat you take me for? You shouldn't mind a trifle like dat. Other people don't kick at a little thing like dat."

But Nathan insisted, and has brought suit for the value of the dishes.

HAS A NATURAL REFRIGERATOR.

Frigid Current of Air Found in Digging a Well.

William Meeker has a well on his farm near Chenango Forks, N. Y., that is not only exciting much comment, but promises to be an acquisition to the neighborhood. The well in question stands about 20 feet from the farmhouse and has until a few weeks ago supplied the premises with water. For some time Mr. Meeker has noticed the supply was gradually growing less, and during the recent dry spell it gave out altogether.

Then he determined to dig deeper in search of a fresh spring, and the work was begun. The man employed in the work had dug down about seven feet when he noticed the temperature of the well was falling rapidly. He ascended to the surface and put on his outer clothing which he had discarded. Returning he was able to continue work only a short time on account of the frigid atmosphere.

On the surface the sun was shining brightly and the air was that of a mild November day. The cold air did not rise to the top of the well so as to be perceptible, but when a pail of water was lowered into the excavation a thick coating of ice was formed on it in 20 minutes. It is thought that in digging the well one or more veins of gas were opened and the chemical combination caused the lowering of the temperature.

GIFT OF PICTURES REFUSED.

Not Good Enough for the Nucleus of a London Art Gallery.

The lord mayor of London, Horatio David Davies, has declined the offer of David Sellar, chairman of the London Tramway company and a gentleman who is well known in New York, who offered to present the corporation of London with the nucleus of an art gallery. Mr. Sellar's contribution to consist of about 200 old Dutch, Italian and English pictures.

The declination of the lord mayor is owing to the "varied character of the works," but it is an open secret that the alleged Bainsboroughs, Constables and other old masters, after examination by experts, have been found to be hardly of the character to form the ground work of the City of London art gallery.

A Georgia Sign.

The following is the copy [illegible] sign in a remote Georgia county: "A Few Bright Scholards Takin to Lern Writin, Spellin, or Figerin."

Fire Known to All A[illegible]

According to the best authorities there has never been a race of men who were ignorant of fire.

HAS A STRANGE AILMENT

Case of Daniel Query, of Blue Ridge, Ind., Puzzles Physicians.

Particles of a Gravelly Nature Are Being Continually Taken from Beneath the Skin—The Pain Is Intense.

In Blue Ridge, a small town ten miles east of Shelbyville, Ind., Daniel Query is a sufferer from an ailment which is not only baffling the skill of the local physicians, but which seems to be unheard of in general. His physicians pronounce the case "sweating gravel."

Query has been in poor health several years, and has been a constant sufferer from pains in the body, three years ago losing his sight in consequence. Almost six months ago Query had a severe attack, the pain being across the forehead. In his agony Query rubbed his forehead, when to his surprise he felt three small lumps. The pain continued and the lumps grew in size. As they increased they felt to the touch as if there was a hard substance under the skin.

Query, as well as his assistants, thought this was the case, and they concluded to try the experiment of opening them. This was done with the point of a needle, and from each protuberance was taken a small hard substance that resembled gravel. When the particles were removed the pain ceased.

Since that day hundreds of others have been taken out; on some days as many as 200 pieces of these gravelly appearing particles are removed from Query's body. They appear all over the body, in the feet, legs, arms, hands, face, neck; in fact, no part is free from them. They are so hard it requires a smart blow from a hammer to crush them.

The attending physician, by the aid of the microscope, has satisfied himself that the particles are of a sebaceous character. For an unknown reason this secretion in Query's body is hardened, forms in little lumps from the size of No. 4 to No. 8 shot, thus making its presence known. When they reach this state they can be seen and felt and are easily removed. There is not a day now passes that less than 100 of these particles are taken out, and on some days as many as 200 are removed. The suffering of Mr. Query is intense.

HORSE'S STRANGE ADVENTURE.

Buggy Wedged Between Trees Imprisons It Several Days.

Several years ago a valuable horse belonging to Levi Hoover, who lives near Hagerstown, Md., either broke loose or was turned loose from the hitching post in front of his house. This occurred about 11 o'clock at night. The horse was hitched to a light buggy, and was supposed to have been stolen and driven out of the country.

Mr. Hoover searched everywhere. He advertised and offered liberal rewards for the return of the property, but could not obtain the slightest trace. After he had abandoned all hope of recovering his property the horse was found one morning standing at the gate. Part of the torn harness was hanging to it, and a broken shaft was attached. The horse, which was fat and sleek when it disappeared, was much reduced in weight and apparently very weak.

After a long search the buggy was found within half a mile of Mr. Hoover's house, in a thick woods wedged in between two trees. The appearance of the ground indicated that the horse had struggled violently to free himself from the buggy, and had only succeeded in doing so after several days. Of course the animal had been without food and drink all the time. The woods in which the buggy was found were unfenced around the road, and the horse wandering among the trees had become fast as described.

HORSE FOLLOWS A HEARSE.

His Owner, Arrested, Says He Formerly Belonged to an Undertaker.

Frank Build spent Monday night in a cell at the Desplaines street police station, Chicago, because he drove his horse and delivery wagon in a funeral procession, notwithstanding the protest of the mourners.

Build is a German and speaks no English. He told Justice Sabath through an interpreter that the fault lay with his horse, which had formerly belonged to an undertaker. The animal insisted upon taking a place in the procession. Build pulled at the reins and argued with the horse in the German language in vain, but finally allowed the horse to walk behind the hearse.

Justice Sabath thought the German had already been punished sufficiently and allowed him to go.

Preservation of Books.

Science has already rushed to the rescue of contemporary literature, which, as has been pointed out, is in danger of perishing, because of the wood pulp in the paper on which it is recorded. Prof. Werner Cronquist, of Stockholm, has discovered a chemical solution which can be applied to books in a method similar to that employed in copying letters in a press, and which he thinks will greatly prolong their existence. He has tested his process on some old and decaying books, and finds that his solution gives to the most decayed sheets a toughness and strength which they had never before possessed.

An Imperial Tea Service.

Empress Frederick of Germany possesses a remarkable tea service. The tea tray has been beaten out of an old Prussian half penny, the teapot is made out of a German farthing and the tiny cups are made from coins of the different German principalities.

Queer Restaurant Sign.

In Sweden the railway stations where meals are served are known by the picture of a crossed knife and fork opposite the name of the station.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégant Cottage Moderne comme Résidence,

No 4832 rue Colisée, encoignure Lyon,

La Confortable Résidence à un étage,

No 4820 rue Colisée, et

Trois splendides lots pour bâtir,

Rue Colisée, entre Bordeaux et Lyon.

SUCCESSION DE WM M. ABBOTT.

No 55,018—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs. — Encanteur — Bureau No 832 rue Carondelet le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 20 janvier 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° L'élégant cottage-résidence moderne nouvellement construit en bois couvert en ardoises, No 4836 rue Colisée encoignure Lyon, construit retiré du trottoir et entouré d'un joli grillage, allées en chillinger, etc., contenant galerie devant, vestibule, salon, salle à manger octogone, cuisine, office, chambre à coucher, hangar, citerne, etc. La propriété est plus minutieusement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec bâtisse, etc., située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon, formant l'encoignure des rues Colisée et Lyon, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Colisée par 127 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Lyon, et est composé du tout du lot original 13 et 27 pieds 6 pouces, section en croix du lot original No 12.

Cette élégante petite habitation est strictement de première condition et les environs sont choisis étant à proximité des écoles, marchés, et toutes les lignes de chars électriques du haut de la ville.

2° Le superbe site à bâtir, comprenant deux lots de terre plus amplement décrite comme suit à savoir:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc. dans la sixième district dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon laquelle portion de terre est composée du tout des lots originaux 14, 15 et 27 pieds 6 pouces chacun de la section en croix du lot No 12 et mesure 60 pieds de face à la rue Colisée sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une résidence de choix en bois à un étage, No 4820 rue Colisée retirée de la rue, ayant galerie de façade, 6 chambres, hangar, cave, etc. La propriété est amplement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses, etc., dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La dite portion de terre est composée du tout des lots originaux Nos 16 et 17 et 27 pieds 6 pouces chacun sur la section en croix du lot No 12, et mesurant 60 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les terrains sont agréables et le voisinage est très désirable.

4° Le lot de choix pour bâtir sur la rue Colisée qui touche la propriété ci-dessus décrite comme suit, à savoir

Une certaine portion de terre, avec les améliorations, etc. dans le sixième District, dans l'ilet No 294 borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La portion de terre est composée par le tout du lot original No 18 et 27 pieds 6 pouces sur la section de croix du lot No 28 et mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les propriétés premièrement, secondement et troisièmement ci-dessus décrites ont été acquises comme les six lots originaux ci-dessus décrites Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17, par le décédé William M. Abbott par achat du Eureka Homestead Society par devant [illegible] T. Ducros, notaire, le 7 mai 1894 enregistré au bureau de transfert, livre 151, folio 418 et la propriété quatrièmement décrite a été acquise par le défunt William M. Abbott par achat de Frank M. Normam et al. par acte pardevant Joseph H. Taylor, notaire, le 5 juillet 1890 enregistré dans le bureau des transcrits, livre 135, folio 113.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus du prix de l'adjudication de faire un dépôt de 10 pour cent pour tiers la vente.

Acte de vente pardevant F. T. Walshe, Jr, notaire aux frais des acquéreurs.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 27 à date.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 728 rue Commune — JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 10 janvier 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. [illegible] Young en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à vertir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 24

PAR LOUIS A. RICHARD & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 15 février—Cottage double No 2324 rue Bourbon (Anciennement Bagatelle).

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 15 février 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 10 janvier 1898, issu par l'Hon N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée de la succession de Louis Roth, No 55,256 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Prosper, St-Antoine et Claiborne, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 26, et mesure 25 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds et 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, contenant en tout quelque six chambres.

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a une, à un an par des billets portant 8 pour cent d'intérêt garantis par hypothèque sur le vendeur et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zeegel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 16 23 30—fév 6 13 14 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet—LUNDI, 7 février 1898, à 10 heures A. M., il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 12 janvier 1898, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans la succession de Joseph Fernandez, No 52,119, sur les lieux No 4229 avenue St-Charles, entre les rues Berlin et Milan:

Un lot de meubles, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

26 janv—26 27—fév 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Seuls et Doubles et Lots à Batir

Dans une bonne Localité du Second District.

Succession de Jules Bauduc et de son épouse.

No 54,532 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 21 janvier 1898 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division "A", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrite, à savoir—

1° Le joli cottage double en bois à un étage avec mansarde, No 2539 rue Ste-Anne, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine Rochblave et Dorgenois, retiré de la rue, contenant trois chambres d'un côté et quatre chambres de l'autre côté, citernes, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le No 133 de l'ilet No 7 sur un plan de C. de Armas, en date du 17 avril 1875, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, mesurant en mesure américaine 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face sur la rue Ste-Anne sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 134, vers la rue Rochblave et 132 pieds 7 pouces et 4 1/2 lignes vers la rue Dorgenois séparant du lot No 132. Loyer au taux de $168 par an. Beau voisinage, près des lignes des chars et au placement payant.

2° Le cottage en bois confortable et seul à un étage, No 1206 rue Broad, dans le deuxième district de cette ville, donnant et bornant par les rues Broad, Dorgenois, Hôpital et Quartier, contenant six chambres, citernes etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur un plan par L. H. Pilié, voyer, en date du 28 juillet 1874 et mesure 23 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Voisinage qui est s'améliorant.

3° Un certain lot de terre à bâtir, y touchant, dans l'ilet même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite désigné par la lettre D sur le dit plan par Pilié et mesurant 23 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre à bâtir dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dorgenois et Broad, désignés par les lettres A et B, sur un devis d'arpentage par L. G. de l'Isle, voyer, daté le 21 janvier 1896, mesurant chacun, conformément audit plan, 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lesdits lots se touchent et le lot A forme l'encoignure des rues St-Philippe et Dorgenois.

5° Le cottage en bois à un étage, touchant à la susdite propriété quatrièmement décrite sur la rue St-Philippe, contenant quatre chambres hangar citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur le dit plan par Del Isle, mesurant conformément 32 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Philippe, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une portion d'une des bâtisses sur le lot est en partie sur le lot "D" y adjoignant et doit être enlevé au lot "C" aux frais de l'acquéreur du dit lot.

6° Un certain lot de terre à bâtir, touchant au susdit lot "C" désigné par la lettre "D" sur ledit plan par Del Isle, mesurant conformément 32 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Philippe par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots ci-dessus quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrits se touchent et sont dans les même district et ilet. La rue St-Philippe est pavée à proximité de plusieurs lignes de chars, entourée sur les trottoirs de magnifiques arbres. Voisinage beaucoup amélioré.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à un on en un et deux ans de crédit le tout au gré des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente par devant M. Gerson, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

janv 23 26 30—fév 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Lots de Terre bien Remblayés,

SUR LA RUE WATER.

Entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Succession de Joseph Bitter.

No 43,026—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 10 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 5 Janv. 1898, par l'honorable Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

Les trois lots à bâtir bien remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz, Constantinople, désignés par les Nos 4, 5, et 6 dans l'ilet No 90, conformément à un plan de A. Bouloussquie, ingénieur civil en date du 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Boulligny encanteur et référé dans l'acte de vente de Edmond Barthe par devant A. Pitot Jr notaire, le 30 avril 1872 mesurant comme suit: lot No 4, 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Lot No 5 25 pieds 1 pouce de face sur la rue Water et la même largeur dans le fond par 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4, et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Lot No 6 25 pieds 2 lignes de face sur la rue Water la même largeur sur la ligne du fond par 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5, et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Faisant face au fleuve, aux grands docks Stuyvesant, grandes fabriques et chars à vapeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 jan—9 11 16 23 30—fév 6 10

Avis aux Contribuables.

Le soussigné informe ses clients et le public qu'il s'occupe de prendre des affidavits pour le paiement de licences et de remplir les retours d'assessements.

F. D. CHARBONNET, Notaire.

No 606 rue Gravier, coin Camp. N. O.

28 janv—1m—fév mar ven

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Offres Extraordinaires.

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DES PLUS BELLES

PROPRIETES RESIDENCES

Dans le beau Quatrième District.

A L'ENCAN, PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur,

MARDI, 8 FEVRIER 1898.

In Re John M. Melbourne et als vs Henry C. Melbourne et als.

No 54,068 DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 8 février 1898, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, où tous les plans peuvent être consultés, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté et signé le 4 octobre 1897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus grand enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

PREMIÈREMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement Fairbourg Lafayette, dans l'ilet borné par les avenues Jackson et St Charles et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philip. Le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan par Hugh Grant, ancien voyer et déposé dans le bureau de Clement Brown, ancien notaire de la Paroisse Jefferson. Lne., conformément audit plan le dit lot mesure trente pieds (30) de face à la rue Jackson sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages portant le No 1630 avenue Jackson, qui contient six chambres, [illegible] une bâtisse à deux étages dans le fond contenant office, chambres à laver et chambres au rez-de-chaussée et deux chambres en haut. Dans la cour il y a des citernes, puits, fleurs, puits et pompes, et pavée avec pierres plates et des briques, grillage en fer. Rapportant un loyer annuel de $360.

SEPTIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Philippe et Carondelet et l'avenue St Charles mesurant vingt neuf pieds, sept pouces et deux lignes (27' 7" 2") de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110) de profondeur et de face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont représentées par une maison simple à deux étages, portant le numéro municipal 1616 rue Jackson, qui contient six chambres. Bâtisse à deux étages dans le fond, cuisine, chambres à laver et à charbon en bas, citernes, poulailler, fleurs, puits et pompe. Pavage en briques et en pierres plates et grillage en fer. Cette propriété a été toujours occupée comme résidence par le dernier propriétaire devant rapporter un bon revenu.

HUITIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième Pontalba, Saint Ann et Colisée, désigné par le numéro Pierce (13) sur un plan fait par C. A. Hedin, ancien architecte de cette ville, le 10e jour d'avril 1848 et déposé dans le bureau de J. L. Gill, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente et un pieds quatre pouces (31' 4") de face à la rue Sixième sur cent vingt-cinq pieds (125) de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage résidence, portant le numéro municipal 1128 et 1130 rue Sixième, et contiennent six chambres cabinet et cuisine en chaque côté, avec un petit hangar à chacun. Retirée de la rue. Rapportant un revenu annuel de $240 au $10 par mois par côté

NEUVIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus appartenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No [illegible] dit ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Jourdan, Brainard et Carondelet, légalement connue l'encoignure de la rue Carondelet et l'avenue Jackson, et mesure trente pieds sept pouces et sept lignes (30' 7" 7") de face à l'avenue Jackson, sur une profondeur et ligne de à la rue Carondelet de cent [illegible] entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent dans une propriété simple à deux étages, portant le numéro municipal 1713 avenue Jackson, [illegible] salle à manger, [illegible] vestibule et cuisine au rez-de-chaussée, chambres à coucher, vestibule mansarde, chambre à bain au premier. Tapisseries d'un superbe genre. La cour contient doubles lignes hangar pour bois et charbon, [illegible] briques, barrière en fer, appartenant un joli revenu de $720 par an [illegible] sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898.

Les placemens de valeur ci-dessus sont presque tous les possessions de splendides arbres magnifiques, fleurs, etc. Sont sur ou touchant à des avenues en asphalte, dans un voisinage raffiné et à portées des lignes de chars électriques, des églises de toutes les croyances, des écoles privées et publiques, des magasins et marchés, sur un sol [illegible] Une visite de l'acquéreur est nécessaire pour visiter les lieux.

TERMES ET CONDITIONS—[illegible] OU PLUS COMPTANT à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans payable et devant être démontré par des billets à recevoir souscrits par les acquéreurs avec 8 pour cent intérêt ajouté ci-dessus par an, les dits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité tel que le pacte de non-aliénando, la stipulation de cinq pour cent honoraires d'avocat, etc., et les acquéreurs doivent assumer le paiement de tout [illegible] les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant JOSEPH D. TAYLO